

## L'archidiocèse de Mexico rappelle les normes bioéthiques aux dispensaires catholiques

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 19 février 2011

Autre continent, autres mœurs... (voir le [post](#) précédent !). Le service d'informations de l'archidiocèse de Mexico vient de publier une interview du P. Pedro Velazquez, directeur de la commission de la pastorale sanitaire de la Ville de Mexico et lui-même médecin spécialisé, pour fixer les exigences minimales sur le plan légal, juridique, administratif et bioéthique aux 212 dispensaires de paroisse qui y sont implantées. Parmi les anomalies constatées : la prescription et la fourniture de contraceptifs, et même, dans des cas isolés, la fourniture d'avortements.

Il a annoncé la prochaine publication d'un code de conduite à l'intention des curés de paroisse pour qu'ils puissent mieux administrer ces services : « **Notre intention est que leur gestion se fasse en accord avec les normes existantes aussi bien du magistère de l'Eglise que des orientations bioéthiques sur lesquelles on insiste toujours davantage.** »

Et il précise :

**« Lors de deux enquêtes auprès des responsables paroissiaux, on a constaté que dans des dispensaires dits catholiques on arrive à des pratiques qui sont en dehors de la norme bioéthique : la fourniture de moyens contraceptifs, par exemple, et même, dans certains cas, on a parlé de la réalisation d'un avortement. Cela ne doit pas se produire. »**

A quoi s'ajoutera la surveillance sur la qualité des soins fournis sur tous les plans, car l'enquête a également mis en évidence l'absence fréquente de qualification professionnelle des soignants qui sont de « très bonne volonté » mais qui réalisent abusivement des actes médicaux, relevant parfois d'une spécialisation pointue, ou encore des actes qui ne relèvent pas de la sphère médicale, ou « dans une perspective contraire à la bioéthique catholique ». De ce point de vue, la Secrétairerie d'Etat à la Santé sera sollicitée pour fixer les normes purement médicales, notamment pour lutter contre la fourniture de « remèdes miracles » et les pratiques de charlatan auxquels les pauvres recourent davantage à l'heure où les progrès des soins médicaux rendent leur accès de plus en plus onéreux. Le P. Velazquez assure savoir que « l'industrie pharmaceutique abuse : elle crée des conditions de maladie et de mort en raison du coût des médicaments et des examens médicaux ». Il ajoute que des charlatans ont réussi à s'infiltrer dans certains dispensaires.

Le P. Velazquez insiste sur la nécessaire responsabilisation des cadres laïques afin de ne pas

surcharger de travail les curés ; le cardinal Norberto Rivera édictera des normes précises qui seront accompagnées de la mise en place d'un Conseil pastoral de santé afin que chaque paroisse puisse disposer d'une équipe de médecins, d'infirmières et de laïques qui puisse « **veiller à l'orthodoxie des procédures et des règlements dans le cadre des dispensaires paroissiaux** » qui assurent l'accès des plus démunis aux services de santé.

© [leblogdejeannesmits](http://leblogdejeannesmits.com).